

AVIS DE PUBLICITE ADAPTEE
pour la passation d'un marché public de Fournitures et Services
Acquisition d'un véhicule VL (frigorifique)

1) Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Mairie de Villemur - Place Charles OURGAUT – 31340 VILLEMUR SUR TARN

Tél : 05.61.37.61.20

Correspondant : M. Jean-Claude BOUDET, Maire de Villemur-sur-Tarn.

2) Objet du marché:

La commune de Villemur-sur-Tarn a décidé de faire l'acquisition d'un véhicule frigorifique. La consultation a pour but de conclure un marché public de Fournitures et Services.

3) Procédure de passation :

Procédure adaptée ouverte. Les candidats intéressés par le présent avis sont invités à retirer le dossier de consultation en vue de remettre une candidature et une offre. Date de mise en publicité : le 11 juillet 2011.

4) Modalités de retrait du dossier de consultation :

Les documents seront adressés par courrier, après réception d'une demande écrite (courrier, fax) ; ils pourront aussi être retirés contre récépissé à la Mairie de Villemur-sur-Tarn, aux jours et horaires d'ouverture suivants : du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

5) Conditions de participation :

1) Situation juridique – références requises :

déclaration sur l'honneur du candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus à l'article 43 du code des marchés publics ; si le candidat est en redressement judiciaire, copie du ou des jugement(s) prononcé(s) à cet effet ; un document attestant des pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.

2) Référence professionnelle et capacité technique – références requises :

une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; l'indication des titres d'études et professionnels du candidat et du ou des responsables chargés en son sein des services objets du marché ; un dossier de références pour les principales missions de programmation effectuées au cours des trois dernières années, spécifiant le contenu de la mission confiée, sa date, l'importance et la complexité de l'opération de travaux en vue de laquelle elle a été réalisée et le maître d'ouvrage bénéficiaire, public ou privé ; les certificats de qualifications professionnelles dont dispose éventuellement le candidat.

6) Critères d'attribution :

Choix de l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

7) Date limite de réception des plis :

Le 27 juillet 2011 à 17h00.

8) Date d'envoi du présent avis à la publication :

Le 11 juillet 2011

9) Durée du marché :

30 jours après notification.

M. Jean-Claude BOUDET, Maire de Villemur-sur-Tarn

Acquisition d'un véhicule utilitaire VL : type fourgon

MR HEDJAL.

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE
ARRONDISSEMENT DE TOULOUSE**

COMMUNE DE



Villemur-sur-Tarn

**ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE VL
(FRIGORIFIQUE)**

Acte d'Engagement

ACTE D'ENGAGEMENT

Personne publique contractante :

VILLE DE VILLEMUR SUR TARN

Objet du marché :

Acquisition d'un véhicule utilitaire VL (frigorifique) - Mairie de Villemur sur Tarn

Mode de passation et forme de marché :

**MARCHE PUBLIC passé en PROCEDURE ADAPTEE
en application de l'article 28 du Code des marchés publics.**

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Monsieur le Maire de Villemur sur Tarn

Ordonnateur

Monsieur le Maire de Villemur sur Tarn

Comptable public assignataire des paiements

Monsieur le Trésorier de Montastruc-la-Conseillère

SOMMAIRE

<u>ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT</u>	<u>6</u>
<u>ARTICLE 2 : PRIX</u>	<u>7</u>
<u>ARTICLE 3 : DELAIS D'EXECUTION</u>	<u>7</u>
<u>ARTICLE 4 : PAIEMENT</u>	<u>7</u>
<u>ARTICLE 5 : NOMENCLATURE COMMUNAUTAIRE</u>	<u>8</u>
<u>ARTICLE 6 : ORIGINE DES FOURNITURES</u>	<u>8</u>
<u>ARTICLE 7 : DOSSIER A FOURNIR</u>	<u>8</u>
<u>ARTICLE 8 : CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES</u>	<u>8</u>

PREAMBULEVéhicule utilitaire VL (frigorifique)

DESIGNATION	
Puissance	85 CV Diesel
PTAC	1918 KG
Couleur	Blanc
Freinage	ABS
Recyclage des gaz d'échappement	Conforme à la norme Euro 4
Boite	5 vitesses manuelles
Cabine	2 places
Rayon de braquage	10,7 m mini
Charge Totale	850 mini
Equipement	Clim/DA/cloison
Audio	Radio CD mp3
Groupe frigorifique	Carrier néos 1000 rout et secteur 220v 1138w classe A ou similaire. Prévu pour une utilisation normale température positive 0 à 12°C. Pose et mise en service, compris rallonge de 8 m.
Aménagement fourniture et pose d'une rampe coulissante en inox. Glissière en zinc blanc avec bille en inox. Fournitures et pose d'une rampe fixe en inox. Fourniture et pose de protection latérale.	Oui
Véhicule sans porte latérale	Oui
Adaptation d'une cellule isotherme réalisée en panneaux sandwich polyester polyuréthane. Moulés et assemblés dans le fourgon d'origine. Isolation des ouvrants d'origine par des contre-portes isothermes. Plancher plat antidérapant avec caissons de passages de roues. Isiphon d'évacuation et un éclairage intérieur par plafonnier.	Oui

LOT N° 1 : Véhicule utilitaire VL (frigorifique)

ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

M
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- agissant pour mon propre compte¹ ;
- agissant pour le compte de la société² :

.....
.....
.....
.....

- agissant en tant que mandataire du groupement solidaire³
- agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint
- agissant en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint

pour l'ensemble des prestataires groupés qui ont signé la lettre de candidature du/...../.....

- après avoir pris connaissance du dossier de consultation et des documents qui y sont mentionnés,
- et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 46 du Code des marchés publics,

Je m'ENGAGE ou j'ENGAGE le groupement dont je suis mandataire⁴, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses administratives particulières, à exécuter les prestations qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de QUATRE-VINGT DIX JOURS (90 jours) à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

¹ Cocher la case correspondante à votre situation

² Indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée

³ Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement

⁴ Rayer la mention inutile

ARTICLE 2 : PRIX

Les prestations définies au dossier de consultation est en un seul lot.

L'ensemble des fournitures à livrer ou des services à exécuter du lot concerné par cet acte d'engagement sera rémunéré d'un prix global forfaitaire égal à :

Localisation	Prix Unitaire H.T.	Quantité	Prix Total H.T.
Véhicule utilitaire 85 CV – PTAC 1918 kg Carrosserie frigorifique type vul cellule intégrée ou similaire		1	
Radio CD mp3		1	
Carte Grise et plaques d'immatriculation		1	
TOTAL H.T.			
Remise HT			
TOTAL H.T. Net			
TVA 19.6%			
TOTAL TTC			

Aucune variante ni option n'est autorisée.

ARTICLE 3 : DELAIS D'EXECUTION

Le délai d'exécution du lot concerné est proposé par le candidat. Il est de

Ces délais partent à compter de la date de notification du marché au titulaire du lot dont les prestations doivent commencer en premier.

ARTICLE 4 : PAIEMENT

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Ouvert au nom de :

pour les prestations suivantes :

Domiciliation :

Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :

IBAN :

BIC :

Ouvert au nom de :

pour les prestations suivantes :

Domiciliation :

Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :

IBAN :

BIC :

Ouvert au nom de :

pour les prestations suivantes :

Domiciliation :

Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :

IBAN :

BIC :

ARTICLE 5 : NOMENCLATURE COMMUNAUTAIRE

La ou les classifications principales et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV),

ARTICLE 6 : ORIGINE DES FOURNITURES⁵

Pays de l'UE (Union Européenne)

Pays signataires de l'AMP (accord sur les marchés publics (1994) entré en vigueur au 01/01/1996)

Autres pays :

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 43 du Code des marchés publics.

ARTICLE 7 : DOSSIER A FOURNIR

Les Candidatures seront entièrement rédigées en langue française.

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes datées et signées par lui :

- Lettre de candidature mentionnant la forme de candidature, le nom des cotraitants éventuels et du mandataire ;
- Toutes les pièces prévues aux articles 45,46 et 47 du Code des marchés Publics ;
- La liste des réalisations identiques ou, à défaut, similaires ;
- Compétences, qualifications et références des chargés d'affaire,
- Tous documents permettant de justifier des capacités et des compétences du candidat,
- Le bordereau de prix,
- La présente consultation datée et signée.

A l'appui de la proposition financière de l'entreprise, il devra être joint une note détaillant les références et les moyens prévus pour la réalisation de cette mission.

En particulier, l'entreprise fournira tous les éléments concernant :

- Un mémoire précisant le matériel proposé,
- La décomposition du prix global (options à distinguer),
- La qualification des personnels techniques envisagés pour la mission et les références spécifiques.

ARTICLE 8 : CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES

Les soumissionnaires transmettront leur offre sous pli cacheté :

Soit, contre récépissé en Mairie de Villemur sur Tarn, téléphone: 05.61.37.61.20 avant la date et heure indiquées ci-après et pendant les heures d'ouverture de la Mairie.

⁵ Rayer les mentions inutiles

Soit, si elles sont envoyées par la poste, elles devront l'être à cette même adresse, par pli recommandé avec avis de réception postal et parvenir à destination avant ces mêmes dates et heures limites.

Les offres devront être remises pour le 27 juillet 2011 à 17h00

Le Maître d'Ouvrage retiendra l'offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères suivants :

- l'entreprise sera choisie selon les critères suivants :
 1. Mémoire technique (compétences, méthodologie, délais...) : 60%.
 2. Prix : 40%

Le Maître d'Ouvrage pourra engager librement une négociation avec le ou les meilleurs candidats.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original
A
Le

Signature du candidat
Porter la mention manuscrite
Lu et approuvé

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir
marché

A
Le

Signature du représentant du pouvoir
adjudicateur habilité par la délibération en date du
.....

DATE D'EFFET DU MARCHE

*Date de signature de l'avis de réception postal par le titulaire
(valant notification du marché) :*

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 La totalité du marché dont le montant est de (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :
.....

2 La totalité du bon de commande n° afférent au marché (*indiquer le montant en chiffres et lettres*) :

3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (*indiquer en chiffres et en lettres*) :
.....

4 La partie des prestations évaluée à (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :
.....

et devant être exécutée par
en qualité de :

- membre d'un groupement d'entreprise
- sous-traitant

A le⁶
Signature

⁶ Date et signature originales

**MARCHES PUBLICS
DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES
DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE
ARRONDISSEMENT DE TOULOUSE**

COMMUNE DE



Villemur-sur-Tarn

**ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE VL
(FRIGORIFIQUE)**

DOSSIER DE CONSULTATION

CHAPITRE I – GENERALITES

La Commune de Villemur sur Tarn souhaite acquérir un véhicule utilitaire VL frigorifique.

Rappel

Le marché est le suivant :

Lieu d'exécution : Mairie de villemur sur tarn

Les prestations sont les suivantes :

- 1 véhicule utilitaire VL (frigorifique) pour le portage des repas.

1.1. Identification de l'Organisme qui passe le Marché

Le présent marché est passé par la Commune de VILLEMUR-SUR-TARN représentée par son Maire, Monsieur Jean-claude BOUDET.

1.2. Conditions de la consultation

Le Marché est passé selon la procédure adaptée en application des articles 28 et 74 du Code des marchés Publics.

CHAPITRE II – OBJET DE LA CONSULTATION

2.1. Définition des Besoins

2.1.1. Généralités

La commune de Villemur sur Tarn souhaite doter son service « cantine » d'un nouveau véhicule VL frigorifique, type kangoo ou similaire.

DESIGNATION	
Puissance	85 CV Diesel
PTAC	1918 KG
Couleur	Blanc
Freinage	ABS
Recyclage des gaz d'échappement	Conforme à la norme Euro 4
Boîte	5 vitesses manuelles
Cabine	2 places
Rayon de braquage	10,7 m mini
Charge Totale	850 mini
Equipement	Clim/DA/cloison
Audio	Radio CD mp3
Groupe frigorifique	Carrier néos 1000 rout et secteur 220v 1138w classe A ou similaire.

	Prévu pour une utilisation normale température positive 0 à 12°C. Pose et mise en service, compris rallonge de 8 m.
Aménagement fourniture et pose d'une rampe coulissante en inox. Glissière en zinc blanc avec bille en inox. Fournitures et pose d'une rampe fixe en inox. Fourniture et pose de protection latérale.	Oui
Véhicule sans porte latérale	Oui
Adaptation d'une cellule isotherme réalisée en panneaux sandwich polyester polyuréthane. Moulés et assemblés dans le fourgon d'origine. Isolation des ouvrants d'origine par des contre-portes isothermes. Plancher plat antidérapant avec caissons de passages de roues. Isiphon d'évacuation et un éclairage intérieur par plafonnier.	Oui

Le soumissionnaire joindra une présentation technique de chaque véhicule proposé.

En outre, le titulaire se chargera des formalités administratives pour la délivrance de la carte grise et la mise en place des plaques d'immatriculation.

2.1.2. Délais et pénalités

Le titulaire dispose d'un délai de 10 semaines pour livrer le véhicule frigorifique.

En cas de dépassement des délais, et sans que la personne publique n'ait à le notifier au titulaire, ce dernier se verra appliquer une pénalité de 150 euros par jour de retard.

2.2. CONDITIONS DE LIVRAISON

La livraison des fournitures sera faite à l'adresse suivante :

Mairie de Villemur sur Tarn
Service « Espaces Verts »
Place Charles Ourgaut
31340 Villemur sur tarn

Concernant les frais de transport des fournitures, ils seront à la charge du titulaire (livraison franco de port).

2.3. FORMATION DU PERSONNEL

Le titulaire n'assurera pas la formation du personnel chargé d'utiliser les prestations objet du marché.

Opérations de vérification

Les vérifications quantitatives et qualitatives simples sont effectuées par le représentant du Maître d'ouvrage au moment même de la livraison de la fourniture ou de l'exécution de service (examen sommaire) conformément aux articles 18, 19 et 20.2 du C.C.A.G.-F.C.S.

CHAPITRE III – PRIX

Localisation	Prix Unitaire H.T.	Quantité	Prix Total H.T.
Véhicule frigorifique		1	
Carte Grise y compris		1	
	TOTAL avec reprise HT		
Plaques d'immatriculation			
TOTAL H.T.			
Remise HT			
TOTAL H.T. Net			
TVA 19.6%			
TOTAL TTC			

CHAPITRE IV - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront s'adresser à Monsieur COSTES ou Monsieur HEDJAL par téléphone au 05.61.37.61.20, par télécopie au 05.61.37.61.92 ou par courrier à :

Monsieur le Maire
Place Charles Ourgaut
31 340 VILLEMUR-SUR-TARN

CHAPITRE V – CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES

Les candidats transmettront leur offre, qui comprendra :

- le présent Dossier de Consultation complété et signé,
 - une liste de références pour des prestations identiques,
 - un dossier de présentation de l'entreprise, des moyens (humains et matériel),
 - une copie des agréments et/ou certifications reçus pour la réalisation des prestations objets du marché,
- **Soit**, par courrier, soit directement à la Mairie sous pli cacheté.
 - **Soit**, contre récépissé du service des Finances, situé à la Mairie, téléphone: 05.61.37.61.20 avant la date et heure indiquées ci-dessous et pendant les heures d'ouverture de la Mairie.
 - **Soit**, si elles sont envoyées par la poste, elles devront l'être à cette même adresse et parvenir à destination avant ces mêmes dates et heures limites.

La date limite de réception des offres est le 27 juillet 2011 – 17H00

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limite fixées ci-dessus ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

CHAPITRE VI – CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

Le Maître d’Ouvrage retiendra l’offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères suivants :

L’entreprise sera choisie selon les critères suivants :

1. Mémoire technique (compétences, méthodologie, délais...) : 60%.
2. Prix : 40%

Le Maître d’Ouvrage pourra engager librement une négociation avec le ou les meilleurs candidats.

CHAPITRE VII – PAIEMENT

La facture sera adressée en Mairie accompagnée d’une copie du bon de livraison.

Le paiement interviendra, conformément à l’article 96 du Code des Marchés Publics, et en application du décret n°2004-15 du 7 janvier 2004 portant code des marchés publics, dans un délai qui sera au maximum de **30 jours** à compter de la réception de la facture en Mairie.

Fait à
Pour le Titulaire

Pour la Collectivité